SPORTCOLL

Documentation

LE CAHIER
DES EXPERTS

CAHIER DES EXPERTS #51

RUNNING ET TERRITOIRES

04.07.2019

EDITO

Valoriser le local par le running

BRUNO LAPEYRONIE
Directeur *SportColl*
Maître de conférences associé
Université de Montpellier

Nous remercions donc très sincèrement les deux experts de ce numéro, qui au-delà de leurs propos, illustrent parfaitement qu'une stratégie construite en partenariat entre le mouvement fédéral sportif et une collectivité territoriale, participe activement à l'attractivité et au développement du territoire, à coût maitrisé.

Quoi de plus simple finalement que de courir ? En stade, en forêt, sur des sentiers, en bas de chez soi, le long de rivières, en ville, dans des parcs aménagés : les lieux de pratique semblent aujourd'hui très faciles d'accès. Mais ce constat, en 2019, n'a pas toujours été aussi joyeux pour les coureurs que nous sommes.

A relire Noël Tamini (La Saga des pédestrians - 1997) ou les revues historiques du développement du running en France (Spiridon, Jogging International, VO2), ou même le livre clé de James Fixx de 1977 (The Complete Book of Running), les écrits relatent parfaitement bien qu'il n'était pas si évident de sortir des stades pour aller courir. Autrefois, courir dans la rue était plutôt assimilé à une action précipitée ou parfois peu honnête (aller rattraper le bus, amener les enfants à l'école avant la cloche, voire même un vol) suscitant la curiosité des observateurs. Si aujourd'hui, aller faire quelques foulées dans l'espace public est communément admis, c'est qu'un réel clivage (administratif dans un premier temps) a accompagné l'évolution des mœurs des années quatre-vingt. Ceci a permis et accompagné la large multiplication des courses hors stade sur tout le territoire.

Il n'est peut-être pas utile ici de ré-exploiter des chiffres largement commentés et repris par tous les sociologues du running (une excellente synthèse du marché du running a été réalisée par la ministère des Sports, et dont j'ai pu apporter quelques éléments, et dont le document final est à disposition gratuitement sur le site SportColl[1].

J'invite donc les lecteurs à lire ou parcourir à nouveau les ouvrages de Martien Ségalen, Paul Yonnet ou Alain Loret qui expliquaient il y a plus de vingt ans les évolutions ethnologiques ou sociologiques des pratiques de la course à pied, à travers une diversification complète de l'activité. Dans la continuité de leurs travaux, nous avons pu montrer qu'en France, rien n'est plus façonnable et adaptable que le running à travers le mode de sociabilité (seul, couple, amis, clubs …), les motivations et modalités de pratiques (entrainement, compétition, santé, bien vieillir, retrouver des amis ou une ambiance, un pari fou) ou l'importance de son investissement notamment financier (diversité des marques, originalité des tenues diversifiées par type de running : trail, footing, athlétisme, cent bornards, etc.). Mais pratiquer la course à pied est également une action sociale intégrée dans un environnement, en lien (ou pas) avec des événements sportifs majeurs (marathon, triathlon, courses féminines type Parisienne etc.), et de plus en plus imbriquée dans un environnement numérique (GPS, applications, montres connectées etc.) et réseaux sociaux. Il existe, à n'en pas douter, autant de modalités de pratiques que d'individus.

Cette dynamique individuelle à sociabilité choisie, inspire de nombreuses envies de marketing territorial des fédérations et des collectivités, trouvant ici, une pratique sportive particulièrement adaptée aux territoires et à ses caractéristiques. Nous remercions donc très sincèrement les deux experts de ce numéro, qui au-delà de leurs propos, illustrent parfaitement qu'une stratégie construite en partenariat entre le mouvement fédéral sportif et une collectivité territoriale, participe activement à l'attractivité et au développement du territoire, à coût maitrisé.

1- https://www.sportcoll.com/assets/uploads/pdf/etudes_rapports/Note_SportEco_-_Running_VF.pdf

L'AVIS DES EXPERTS

INTERVIEW D'ANDRE GIRAUD

ANDRE GIRAUD
Président
Fédération Française d'Athlétisme

Nous sommes ainsi en mesure de labelliser des parcours existants (avec une convention associant nos clubs) mais également de créer directement de nouveaux terrains de jeu pour les collectivités intéressées (structuration du projet, analyse de terrain, balisage…).

Merci de vous présenter en quelques mots.

A l'heure où l'athlétisme n'a jamais épousé autant de terrains, entre les pratiques en stade, de running, de compétition et de forme et santé, mon parcours s'inscrit dans cette diversité. Ancien coureur de demi-fond puis de course hors stade, c'est dans ce dernier domaine que j'ai effectué mes premiers pas de dirigeant, en créant à la fin des années 1970 la section athlétisme de la SCO Sainte-Marguerite Marseille et la course Marseille-Cassis.
Progressivement, j'ai accédé à de plus amples responsabilités au niveau de mon territoire de cœur, les Bouches-du-Rhône : président du Comité départemental olympique et sportif, chargé de mission à l'occasion de la Coupe du monde de football 1998, puis directeur de la jeunesse et des sports au Conseil départemental, poste occupé jusqu'à ma retraite, en 2007. Ancien enseignant, le métier de dirigeant, je l'ai appris sur le terrain.
C'est depuis 2001 que je suis au service de l'athlétisme au sein-même de la Fédération. J'en ai été élu président en 2016. L'athlétisme étant le premier sport olympique, je suis impliqué dans le programme Héritage des Jeux olympiques de Paris 2024, et siège à l'assemblée générale de la toute nouvelle Agence nationale du sport. Mon action est guidée par ces deux notions primordiales que sont l'accessibilité – permettre la pratique au plus grand nombre – et la citoyenneté, qui garantit le partage de valeurs entre les individus.

La FFA propose une stratégie de développement de nouvelles pratiques sur les territoires (et hors des stades). Pouvez-vous souligner les principales caractéristiques ?

Les collectivités territoriales et l'ensemble des territoires sont une composante importante pour le développement de nos activités sur le territoire national. Ainsi, nous avons fait le choix d'ouvrir la pratique de l'athlétisme à d'autres disciplines qui se pratiquent notamment en dehors du stade traditionnel.
La Fédération a, par exemple, collaboré avec l'AFNOR et des collectivités locales afin de mettre au point un accord relatif à la conception et l'aménagement des parcours permanents de trail en France. Cette entente a permis à la FFA de développer le concept de parcours permanents de trail dénommé « Uni'vert trail ». Nous sommes ainsi en mesure de labelliser des parcours existants (avec une convention associant nos clubs) mais également de créer directement de nouveaux terrains de jeu pour les collectivités intéressées (structuration du projet, analyse de terrain, balisage…).

Que pouvez-vous conseiller aux collectivités territoriales pour accompagner leur développement pré-olympique ?

Nous pouvons accompagner les projets de chacune des collectivités territoriales en menant des projets communs. Aujourd'hui, la Fédération peut proposer des collaborations sur l'ensemble de ses activités au secteur public selon ses volontés. Par exemple, afin de renforcer son attractivité, plusieurs territoires ont fait le choix d'accompagner des collectifs nationaux en les accueillant en stage chaque année : c'est à la fois une réussite pour la fédération et pour la collectivité qui en fait un aspect de marketing territorial. D'autres, souhaitent développer l'aspect de développement et de promotion de notre sport, nous les accompagnons autour d'animations au cœur des collectivités.
Nous sommes à l'écoute de l'ensemble des volontés locales pour les accompagner et en faire un projet gagnant/gagnant pour les différentes parties.

ATHLÉ
FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

L'AVIS DES EXPERTS

INTERVIEW DE PHILIPPE FABRE

PHILIPPE FABRE
Vice-Président
Conseil Départemental du Cantal

Pour notre part, ce modèle de développement a été bâti sur l'envie de construire une relation durable et sur la volonté que cette relation serve directement à notre territoire.

Merci de vous présenter en quelques mots

Vice-Président du Conseil départemental du Cantal (Jeunesse, Sport, Associations, Tourisme et Grands Sites), je suis aussi Président du Syndicat Mixte du Puy Mary qui gère le Label Grand Site de France Puy Mary – Volcan du Cantal ainsi que Président de la SAEM Super Lioran gestionnaire de la station de ski du même nom. Ma sensibilité sportive s'exprime aussi dans mon engagement professionnel en tant que professeur de sport dans plusieurs établissements d'Aurillac et du Cantal. Mes engagements dans divers clubs de sport, de rugby notamment, ont construit mon parcours, il est tourné vers les autres, dans des dynamiques collectives qui se partagent. En ce sens je suis très fier d'avoir initié le Cantal Tour sport qui favorise et rend accessible -gratuitement- à près de 6000 ados la pratique sportive.

Votre collectivité, le Département du Cantal, propose une stratégie de développement du trail en partenariat avec la FFA. Pouvez-vous souligner les principales caractéristiques ?

En cohérence et pertinence, le département du Cantal développe une stratégie autour des sports et activités de pleine nature aussi parce que le territoire du Cantal rend accessible nos montagnes verdoyantes aux courbes arrondies. Un terrain propice notamment au trail qui s'est traduit dans les faits par l'accueil de l'équipe de France de trail et son staff sur le massif cantalien. Le partenariat que nous avons ensuite engagé avec la FFA et l'équipe de France de trail est une belle illustration d'une relation qui fonctionne et qui dure; nous nous appuyions sur une équipe hyper dynamique, très sympathique, soudée autour de Philippe Propage son entraîneur, dans une logique d'accueil et de préparation. Quel plus beau symbole pour ensuite accueillir et donner au plus grand nombre l'envie de nous rejoindre le temps des vacances ou plus durablement ?! En tant que Maire de Mandailles Saint Julien, la commune située au pied du Grand site de France le Puy Mary, site emblématique reconnu comme tel par la région, comme en tant que Président de Cantal destination l'outil touristique du département, je ne retire que des satisfactions d'avoir pris une telle initiative avec la FFA. Dans cet élan nous avons aussi travaillé avec la FFA à l'accueil des championnats de France de la discipline en mai 2020 avec la Pastourelle pour course support. Cette stratégie se poursuit aussi sur le terrain, au quotidien, avec le soutien aux courses phares du département (Aquaterra, UTPMA et Pastourelle notamment) et l'accompagnement de 2 créations d'espaces permanents trail sur le massif cantalien dont un, l'espace trail Puy Mary – Volcan du Cantal est labélisé Uni'vert Trail © par la FFA.

Que pouvez-vous conseiller aux autres collectivités territoriales qui souhaitent, comme vous, proposer un axe de développement en lien entre fédérations et territoires ?

Je ne saurai trop conseiller aux collectivités territoriales de s'engager avec force et conviction dans le développement de leurs activités outdoor ou de plein air !
Pour notre part, ce modèle de développement a été bâti sur l'envie de construire une relation durable et sur la volonté que cette relation serve directement à notre territoire. Par cette convention signée avec la FFA, nous réunissons ces deux axes et inscrivons également les clubs, associations, prestataires privés du territoire dans cette aventure. Les retombées en termes de notoriété et de tourisme sont bien réelles et, surtout, elles correspondent à nos valeurs et à notre vision des activités de pleine nature : respect de l'environnement, authenticité, simplicité. Alors si je peux donner un simple conseil aux collectivités qui souhaitent se lancer dans une telle démarche, c'est de rester fidèles à leurs valeurs et en phase avec les atouts de son territoire : une collectivité ne peut pas offrir ce qu'elle n'a pas, il faut donc identifier les disciplines et fédérations en phase avec le terrain de pratique dont elle dispose et bâtir là-dessus. Quoi qu'il en soit vous êtes tous les bienvenus pour découvrir les pratiques de pleine nature dans le cantal !

cantal
LE DÉPARTEMENT

SPORTCOLL Conseil

LE LABEL « TERRE DE JEUX » : L'OPPORTUNITÉ DE DEVENIR CENTRE DE PRÉPARATION OLYMPIQUE

« Toutes les collectivités, peu importe leur taille ou leurs moyens, pourront candidater et profiter de cette dynamique nationale des JOP 2024. »

QUELS SONT LES OBJECTIFS POUR UNE COLLECTIVITE DE CANDIDATER ?

- S'appuyer, développer et mettre en valeur le milieu sportif local dans une dynamique olympique
- Contribuer au développement économique de son territoire
- Construire un héritage à long terme
- Valoriser le territoire et la culture locale
- S'associer à d'autres politiques territoriales voire nationales

« L'acquisition du label vous permettra de développer les activités physiques et sportives sous toutes ses formes, d'opter pour un marketing territorial adapté et d'étayer vos choix sportifs et vos stratégies politiques. »

COMMENT SPORTCOLL PEUT VOUS ACCOMPAGNER ?

- **Faciliter vos démarches administratives** notamment dans la réalisation d'un dossier de candidature « Terre de Jeux » suite à un prompt diagnostic
- **Réaliser une mission de conseil reposant sur un audit complet et l'écriture de préconisations territoriales** pour optimiser cette phase olympique
- **SportColl aura un rôle de facilitateur** : en incluant des phases de négociation, lobbying auprès des différentes instances (fédérations, ministère, clubs, collectivités) au sein de nos réseaux (sportifs, territoriaux, universitaires, prestataires et entreprises) construits depuis des années

Contact
SportColl - 64, rue Tiquetonne - 75002 Paris
01 82 83 07 26 – contact@sportcoll.com
www.sportcoll.com

SPORTCOLL
AU SERVICE DES POLITIQUES SPORTIVES TERRITORIALES